



Zones de protection spéciale (ZPS)	
	Baie du Mont Saint Michel
	Cap d'Erquy-Cap Fréhel
	Chausey
	Forêt de Gâvre
	Iles de la Colombière, de la Nellière et des Haches
	Îlots Notre-Dame et Chevret
	Vallée du Canut
Sites classés au titre de la Directive Habitats périmètres transmis à la CE (ZSC/pSIC/SIC)	
	Baie de Lancieux, Baie de l'Arguenon, Archipel de Saint Malo et Dinard
	Baie du Mont Saint-Michel
	Cap d'Erquy-Cap Fréhel
	Chausey
	Forêt de Paimpont
	Forêt, étang de Vioreau et étang de la Provostière
	Marais de Vilaine
	Vallée de la Sée
	Vallée de l'Arz
	Vallée du Canut